



Magdalena Perz

Université de Silésie à Katowice

Pologne

 <https://orcid.org/0000-0003-1446-6920>

Les items à facettes — le cas du nom *journal*

Faceted Words — Analysis of the French Noun *journal*

Abstract

The aim of this article is to examine the difficulties faced by any analysis of lexical meaning. This study concerns the French noun *journal* and the diversity of interpretative effects. Magdalena Perz investigates different approaches adopted by linguists—*notion of lexical facets, dense metonymy* when analysing semantic complexity of certain words. The problems of word senses and word sense description are vividly discussed, yet there are still many questions, such as relations between linguistics forms and extralinguistic reality to be answered in this field of research. The major problem arising from polysemy is the precise distinction between polysemy, metonymy and various theoretical tools developed in the field of lexical semantics.

Keywords

Polysemy, metonymy, lexical facets, complexity, meaning representation, context

Introduction

Bien que les unités lexicales aient rarement une signification unique, il existe des mots dont la nature polysémique demeure discutable et toujours débattue. Le lexème *cuisine*, d'une part, désigne un lieu destiné à la préparation des aliments : *cuisine bien équipée, cuisine d'une cantine, entrer dans une cuisine*. D'autre part, *cuisine*, dans les suites telles que *faire la cuisine, apprendre la cuisine* revêt l'acception de l'activité et équivaut à la préparation des aliments. Si nous prenons le mot *cuisine* dans une expression comme : *le sel de la cuisine journalistique*, il signifie, dans le langage des journalistes, quelque chose comme manière de présenter l'information.

Enfin, *cuisine* par métonymie peut profiler le personnel affecté à la préparation des plats : *les ordres ont été donné à la cuisine*. Doit-on considérer les exemples ci-dessus comme relevant de la polysémie ou il s'agit plutôt d'une extension de sens ? Le nom *cuisine* est-il un lieu, un ensemble de personnes qui la font et une activité en même temps ?

En rejoignant les idées de F. Cusin-Berche (2003 : 18) selon lesquelles « [...] le sémantisme d'un vocable n'est en effet accessible qu'en contexte [...] », nous proposons de mener une réflexion sur la diversité des effets interprétatifs du nom *journal* afin de problématiser la nature des unités polysémiques. Nous essayons de réfléchir aux différentes attitudes et explications que les linguistes peuvent adopter s'ils se donnent comme tâche l'analyse d'une unité linguistique.

Nous tenons à souligner que ce type de phénomène polysémique a retenu l'attention de beaucoup de chercheurs. En témoignent de nombreux travaux à cet égard : A. Arapinis, A. Cruse, G. Kleiber, G. Nunberg & A. Zaenen, J. Pustejovsky, A. Wierzbicka. Les chercheurs se sont attaqués aux questions de sens multiple sous différents angles.

Dans ce cadre de réflexion, nous recourons aux traitements qui ont été proposés en la matière pour rendre compte de telles variations — la théorie des *facettes sémantiques* d'A. Cruse, celle de *métonymie intégrée* proposée par G. Kleiber et celle connue sous le nom de *métonymie dense* de G. Nunberg ainsi que les points qui légitiment leur rapprochement. Les questions seront abordées à travers différentes valeurs contextuelles du nom *journal*. Soulignons que la polysémie touche toute catégorie grammaticale, mais les substantifs, en tant qu'indices des référents, mettent en valeur le fonctionnement des unités polysémiques de façon la plus représentative.

Complexité sémantique du *journal*

Pour mieux illustrer le point de vue postulé, passons au nom *journal*, plus particulièrement à l'une de ses significations prototypiques que nous paraphaserons par : *publication périodique relatant des événements*. Ce sens s'exprime dans les suites comme :

Un journal illustré/gratuit/plié/papier/imprimé.

Acheter/vendre/brûler/feuilleter/ouvrir un journal.

Les journaux sont rangés par paquets de 25.

Frapper avec un journal.
Distribuer/livrer des journaux.

L'entourage lexical du lexème *journal* permet de conclure qu'il est un objet physique. Un *journal* prototypique est saisi en tant qu'objet concret. Un autre aspect du mot *journal* est activé dans les séquences telles que :

C'est un journal intéressant/républicain/catholique/politique/satirique/spécialisé/de gauche.
Le journal contient/réunit/présente des informations.
Ce journal parle de/dénonce/raconte/analyse/commente/présente/...
Les articles publiés dans le journal.

Dans ces cas, le lexème *journal* n'a pas la même interprétation, il est censé désigner des informations y contenues, il prend le sens de contenu informationnel. Pour pouvoir juger si le journal en question est *satirique*, *républicain* ou *scientifique*, il faut connaître et comprendre son contenu¹.

Notion de *facette de sens*

Pour A. Cruse, ces deux aspects : *entité physique vs contenu* invoquent un nouveau sous-type de polysémie appelé *facettes de sens*. La particularité de ce type de phénomène est que, selon le contexte, les unités lexicales peuvent prendre un sens/une facette ou bien l'autre. Concevoir, à l'instar de Cruse, que le nom *journal* est un item à plusieurs facettes s'avère un point de vue séduisant. Essayons de saisir en quoi un mot polysémique diffère de la notion de multifacialité en reprenant l'exemple bien connu de *livre*² à partir duquel A. Cruse introduit cette distinction.

Le nom *livre* évoque un *objet matériel* dans des combinaisons :

un livre sale (a dusty book)
un livre endommagé (a damaged book)

¹ Remarquons que le côté /contenu/ peut lui-même présenter les deux aspects — l'aspect concret : *les rubriques dans un journal, les colonnes du journal, les dessins dans un journal, le journal imprimé en petits caractères* et l'aspect abstrait : contenu informationnel.

² L'item *livre* n'est pas le seul ayant un sens décomposable en facettes. A. Cruse analyse également les exemples de *brochure* et *lettre*, qui manifestent la même caractéristique.

un gros livre (a thick book)
un livre épais (a large book)

et il peut être désigné comme *contenu* dans les suites ci-dessous, inspirées de Cruse :

un livre passionnant (an exciting book)
un bon livre (a well-written book)
un long livre (a lengthy book)

Pour A. Cruse, les facettes ne sont pas véritablement de sens distincts, mais, comme le précise l'auteur, les composants d'un sens (Cruse, 2003 : 132). Elles jouissent d'une certaine autonomie, c'est-à-dire, en emploi, chacune des facettes d'un lexème peut être activée sans activer les autres. L'auteur parle d'autonomie compositionnelle (*compositional autonomy*) pour expliquer de telles variations. Ce à quoi *journal* permet d'accéder varie avec chaque adjectif et chaque prédicat accompagnant le lexème. Ainsi, nous obtenons : *journal publié, journal imprimé, journal illustré, journal vendu, journal distribué* dans lesquels les adjectifs profilent la facette /objet/ et *journal spécialisé, journal sportif, journal conservateur, journal satirique, journal scientifique* où les adjectifs modifient la facette /contenu/.

La particularité des items à facettes réside dans la possibilité de mettre en lumière une facette parmi toutes qui composent le tout. Il nous paraît important de souligner ici que, dans la majorité des emplois, les deux facettes ne sont pas interprétativement disjointes, elles sont souvent activées mutuellement, contrairement aux unités polysémiques standard. Les deux noms *journal* et *livre* ne peuvent pas être envisagés en termes de contenu sans évoquer leur côté concret. En témoignent les suites : *nouveau journal, ancien journal, publier un journal, lire un journal* où les deux facettes se retrouvent unifiées dans un sens global. Les facettes fonctionnent comme les deux côtés de la médaille. Précisons que les locuteurs ordinaires ne sont pas généralement conscients de la double nature des items analysés. Le couplage entre la facette /contenu/ et la facette /objet/ passe souvent inaperçu.

Notons que les deux facettes peuvent apparaître en cooccurrence dans la même phrase sans entraîner une rupture interprétative ou ce que l'on appelle le phénomène de *zeugma*.

Ce journal satirique a changé sa police de caractère.
Pierre a trouvé le journal inintéressant et l'a jeté.

C'est cette particularité d'unifier les facettes en un sens global constitue l'originalité de la notion. Les divers sens d'une unité polysémique ne peuvent pas se trouver ainsi réunis. En emploi, ils s'excluent mutuellement.

L'autonomie de facettes n'est pas restée à l'abri des critiques. C'est ainsi que G. Kleiber s'oppose à cette idée en précisant qu'avec l'item *livre*, il n'est pas possible d'isoler le contenu du contenant, d'avoir la facette concrète OBJET sans avoir la facette abstraite TEXTE (Kleiber, 2008 : 16) — ce qui peut remettre en question la validité de la notion de *facette* elle-même. La même explication a été adoptée par R. Martin (2001 : 42) : « [...] pour qu'il y ait livre, il faut qu'il y ait simultanément assemblage de feuilles et signes destinés à être lus, à la fois volume et texte [...] ». Qui plus est, G. Kleiber pointe la question du nombre de *facettes* potentielles à distinguer, ce qui pourrait entraîner une multiplication inutile de *facettes* à préciser pour une unité lexicale.

Aux yeux de G. Kleiber, les facettes constituent le moyen choisi par A. Cruse pour expliquer le cheminement interprétatif en vigueur. Il postule, dans le cadre de la polysémie, que les lexèmes à sens multiples soient analysés à partir du concept de *métonymie intégrée*. Selon ce principe : « Certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout » (Kleiber, 1999 : 99). Ce qui revient à dire qu'une partie d'un objet peut caractériser le tout si elle est suffisamment représentative du tout. Les locuteurs appréhendent la totalité du référent par le biais de l'une de ses « parties »³. On peut se poser la question si, dans les cas des lexèmes en question : *livre*, *journal* et tous les autres présentant une telle dichotomie, il est légitime de postuler une situation de métonymie. Pour le processus métonymique, rappelons-le, le changement de référent est crucial. Les expressions métonymiques ne renvoient plus à leur référent prototypique, mais aux référents qui sont en connections métonymiques avec l'item en question. Dans cette perspective, les deux interprétations possibles du *journal* n'entraînent pas de changement de référent. Il s'agit du processus de référenciation différent que celui qui unit, par exemple, l'auteur et son œuvre, l'institution et son bâtiment ou la partie à un tout.

Quoique la notion de *facettes* de sens soit admise en sémantique lexicale, sa fonction dans l'appréhension du sémantisme des unités lexicales n'est pas très claire. Néanmoins, dans une perspective exploratoire d'ordre lexicographique, les *facettes* de sens constituent une solution intéressante pour rendre compte d'une fluctuation de sens et elles permettent d'expliquer certains cas dans lesquels la polysémie ne semble pas évidente.

Les *facettes sémantiques* apparaissent donc comme un cas intermédiaire entre polysémie lexicale — existence de sens multiples pour un même item — et phéno-

³ Voir à ce propos les analyses en termes d'objet pointé (ang. *dot object*) de J. Pustejovsky (1995).

mène interprétatif. Si le terme *bureau* revêt des acceptions distinctes selon que l'on parle d'*un bureau de bois* ou d'une pièce : *Marc est dans son bureau*, le contexte permet de reconnaître l'acception pertinente. Cependant, l'exemple du *journal* est tout à fait différent. Quel que soit l'entourage lexical, un *journal* comportera à la fois un contenu informationnel et un objet physique. La question qui se pose est celle de savoir si ce type de bipolarité devrait être envisagé comme une forme de polysémie⁴.

Transfert de référent

S'interrogeant sur les rapports entre une unité lexicale et la désignation des objets du monde, on aborde la question, largement débattue, du rapport entre le mot et la référence. Précisons que nous partageons le point de vue référentialiste qui prône que le sens des mots est orienté vers la référence⁵. Lorsque l'on se pose la question d'expliquer la manière dont s'y prend la langue pour désigner les segments de la réalité, on adopte un autre niveau, celui de l'extralinguistique.

Reprenons l'exemple du *journal* qui peut impliquer d'autres référents apparentés que ceux typiquement profilés. À la première lecture du *journal* en tant qu'item multi-facettes s'ajoutent d'autres, qui opposent *journal* vs *rédacteurs d'un journal* et *journal* vs *organisation*. Le sens du mot *journal* peut être étendu par un transfert métonymique et nous constatons que le référent effectif est différent que celui typiquement profilé par l'item *journal*. Ainsi, les expressions :

C'est un journal créé en 1826.
Le journal a changé de siège.
On travaille pour le même journal.
Téléphoner au journal pour dire...
Le journal ferme à 8 heures.
Les correspondants du journal.
Le journal est en grève.

⁴ À ce propos, voir : J. Pustejovsky, qui, en analysant le lexème *porte* comme *objet physique* et *ouverture*, ne postule pas l'existence des sens distincts.

⁵ Rappelons qu'il y a des conceptions qui postulent une indépendance complète du sens et de la référence, p. ex. : la théorie saussurienne, qui ne traite pas le problème de la désignation. Le signe saussurien relie une image acoustique à un concept, il ne se confond pas avec le référent.

profilent la conception de l'organisation. Il y a projection du *journal/publication* sur l'établissement, ce qui permet l'usage métonymique du *journal* pour désigner l'établissement d'édition. Dans de tels emplois, le nom *journal* synthétise les connaissances pratiques et encyclopédiques que les interlocuteurs y associent. En ce sens, une telle approche de considérer une unité lexicale pourrait être qualifiée de cognitive, car elle implique la mobilisation de ressources cognitives.

En poursuivant notre réflexion, sous l'angle de référence, arrêtons-nous sur les suites suivantes :

*Le journal informe/précise/annonce/rapporte/relate/évoque/
affirme/note/mentionne/dénonce/présente/souligne, etc.
Tous les journaux en parlent.*

De telles phrases sont tout à fait compréhensibles et récurrentes en langue. Les prédicats y spécifiés : *informer/préciser/annoncer/relater/évoquer/affirmer/mentionner/présenter* appartiennent au domaine des prédicats de communication (Pozierak-Trybisz, 2015) qui impliquent typiquement en position d'argument/sujet un humain. Le fait que dans la langue les expressions ne sont pas toujours conformes avec la structure sémantique fondatrice est dû, entre autres, au fait que les unités linguistiques sont de nature complexe. Ce caractère complexe fait que le mot observé à travers ses emplois permet les transferts de sens. On comprend l'intérêt qu'il peut y avoir pour saisir la nature des liens qui existent entre plusieurs emplois d'un même item.

Ajoutons que pour certains emplois, il est difficile, voire impossible, de préciser quelle est la fraction de la réalité visée comme référent. Dans les séquences :

*Le journal a obtenu le prix.
S'abonner à un journal.
En 2006, le groupe AMRO a racheté le journal.
Le journal mobilise plusieurs types de financement.*

le référent visé n'est pas facile à reconstruire.

Il ressort de cette courte analyse que certains substantifs⁶ représentant des entités complexes ont l'air de fonctionner comme des catégorisateurs généraux où les référents visés ne correspondent pas exactement à la signification prototypique des unités. Ils autorisent la modulation de leur contenu sémantique en fonction du contexte.

⁶ Il s'agit principalement des noms d'institutions tels que : *banque, école, mairie, parlement* qui sont traités à la fois comme des collectivités de personnes, des noms d'institutions ou souvent comme les bâtiments.

Nous retrouvons l'écho d'une telle position dans les analyses fournies par G. Nunberg (1995) qui introduit la notion de *métonymie dense*. L'auteur spécifie une catégorie de mots qui, selon lui, sont des expressions hétérogènes autorisant des transferts de sens. Ces unités permettent d'utiliser le même item lexical pour faire référence à des catégories de choses intuitivement distinctes :

[...] distinct categories may be interdefined in a way that makes extensive bi-directional property transfer possible. One example is the class of words that includes newspaper, magazine, directory, travel guide and so on — basically any individual type of publication that is prepared or published by a single organisation [...]

(Nunberg, 1995 : 125)

Les items lexicaux : *journal*, *magazine*, *guide*, etc, en combinant plusieurs valeurs, sont métonymiques de façon dense (*densely metonymous*). Étant donné qu'ils sont des entités complexes, ils peuvent profiler des réalités distinctes. Ainsi, dans le cas de *journal* — un exemplaire imprimé, le personnel d'édition ou encore l'établissement d'édition. L'interprétation de ces expressions résultera de glissements référentiels qui s'effectuent au cours de la restitution de leur contexte. Une différence dont nous tenons à souligner l'importance est que différentes interprétations résultant de déplacements d'ordre métonymique ne peuvent pas apparaître en cooccurrence dans le même énoncé :

**Le journal a licencié cette rédactrice et est tombé de l'étagère.*

**Le journal a organisé une rencontre publique et contient des informations précises.*

Cet effet appelé « zeugmatique » met en évidence différentes acceptions du mot *journal*. Pour certains chercheurs, le fait que des acceptions différentes ne puissent pas être unifiées dans un énoncé n'est que la première condition pour postuler le statut de polysémie.

En résumé, bien que le postulat de la métonymie rende compte des glissements référentiels, il pose quelques difficultés d'ordre linguistique, surtout celles concernant la représentation sémantique de ce type de transferts. De plus, pour de telles variations interprétatives, on n'est pas en mesure de structurer les représentations des connaissances et leur attribuer une place particulière dans le réseau lexical. Le nom *journal* peut référer virtuellement à divers référents, par conséquent on pourrait supposer qu'il soit répertorié dans le lexique en tant que faisceau de concepts interreliés.

Insistons sur un point — ce que G. Nunberg appelle les mots à *métonymie dense* — qui se confond avec les unités du type général. Les lexèmes évoqués, du

point de vue définitionnel, sont des entités de nature complexe profilant, selon le contexte, plusieurs fractions de la réalité. Ajoutons encore qu'il existe dans la langue beaucoup de termes — noms d'institutions ou d'artefacts socio-culturels — pour lesquels il est difficile de formuler une définition stable étant donné leur caractère complexe.

Il ne saurait être question ici de traiter en détail les nuances qui rendent si complexes l'appréhension de la métonymie. Les recherches concernant la métonymie connaissent un regain d'intérêt quant à son rôle dans le phénomène interprétatif (voir Fauconnier & Tuner, 2002 ; Kövecses, 1996 ; Langacker, 2008, etc.). Contentons-nous de dire que la métonymie constitue un important facteur de création sémantique, elle contribue considérablement à l'élargissement du lexique et par conséquent amène à repenser les approches relatives à la signification lexicale. Certains auteurs, pour faire opposition à la polysémie standard, parlent de *polysémie par métonymie* ou *polysémie métonymique* (Kleiber, 1999), ou encore *polysémie ouverte* (Deane, 1988). Face à ce constat, la question qui nous préoccupe est celle de savoir si ces glissements référentiels équivalent à une différence de sens.

Comme le précise W. Croft, la métonymie est un problème de composition sémantique, c'est-à-dire de la relation de la signification du tout à la signification des parties. W. Croft (2008 : 270) constate que :

This is a problem of semantic composition, that is of the relation of the meaning of the whole to the meaning of the parts. [...] where the meaning of the whole is at least in part determined by the meaning of the parts, the meaning of the parts here seems to be determined in part by the meaning of the whole.

Avant de clore cette brève discussion, soulignons que la plupart des transferts d'ordre métonymique ne sont pas perçus par les interlocuteurs et ne sont mis au jour que par les analyses sémantiques. L'utilisation des expressions métonymiques dans le discours est le reflet des processus mentaux de type métonymiques propres à l'homme. La métonymie est largement répandue et inscrite dans la compétence linguistique, mais elle est un processus de nature conceptuelle.

L'influence du contexte

L'exploration du contexte linguistique immédiat nous a permis de noter d'autres interprétations du nom *journal*. Outre sa forme écrite, le nom *journal* affiche d'autres

sens et s'impose donc comme un item polysémique. Il s'agit, selon nous, d'emplois analogiques obtenus à partir du sens prototypique. Le *journal* est premièrement un artefact abstrait, une relation des événements. Cette définition présuppose l'existence d'un contenu informationnel. Ce contenu peut prendre différentes formes : *écrite*, *orale* ou *visuelle*, d'où les séquences telles que :

regarder le journal
écouter le journal
le journal de 19 heures
le journal du soir
le journal d'informations
le journal disponible en direct
le journal diffuse des informations
le présentateur du journal

dans lesquelles *journal* prend la valeur d'un contenu diffusé à la télévision ou à la radio. Dans ces acceptions, il est typiquement accompagné d'adjectifs : *télévisé*, *parlé*, *audio* et possède même son propre sigle — *JT*. Si les adjectifs sont omis, ce qui est d'ailleurs assez courant, c'est parce que le locuteur éprouve leur apparition comme superflue. Parfois, leur présence gênerait la fluidité du message et en impacterait la cohésion, comme dans la suite *présentateur du journal* **télévisé*, *écouter le journal* **audio*... Les adjectifs ne sont pas nécessaires à la plénitude de la construction. Notons encore que *journal télévisé* reçoit des équivalents différents dans d'autres langues : *news* en anglais et *wiadomości* en polonais. En effet, selon les dictionnaires, le substantif français *journal* possède deux ou trois acceptions. Pour *Le Trésor de la Langue Française Informatisé*, la première acception du *journal* est : « une relation de pensées, de faits ou d'événements de la vie d'une ou de plusieurs personnes dont le compte rendu, écrit de façon régulière sinon quotidienne ». Dans cette acception, le lexème *journal* est typiquement accompagné du pronom personnel :

tenir/écrire/publier son journal
journal manuscrit
tome/volume d'un journal

Souvent pour le distinguer du *journal/publication*, il s'accompagne de l'adjectif *intime*, *personnel* et reçoit dans d'autres langues des équivalents différents que ceux pour l'acception *journal/publication* : *diary* en anglais et *pamiętnik/dziennik* en polonais.

Le lien qui unit l'acception du *journal/mémoire* avec le *journal/publication* résulte de la connexion avec l'étymologie. La sémantique est, évidemment, en relation assez étroite avec l'étymologie, qui peut aider à comprendre l'évolution sémantique du lexème étudié. On voit bien que l'étymologie du mot peut avoir des retombées sur la définition et sur le processus de création des acceptions dérivées.

Notons que tous les dictionnaires donnent des entrées séparées en distinguant les types de journaux — *journal intime*, *journal/publication*, *journal télévisé*, mais aucun des dictionnaires ne distingue le sens concret du sens abstrait. Pour le *Dictionnaire de L'Académie* 9^e édition, le *journal* est premièrement : « une relation jour par jour de ce qui se passe ou s'est passé en quelque pays, en quelque endroit, en quelque affaire ». La deuxième acception de ce mot est celle : « publication quotidienne ou périodique donnant les nouvelles et les accompagnant ou non d'articles de fond, de commentaires ».

Enfin, *Le Petit Robert* nous fournit les définitions les plus générales, dans lesquelles le *journal* est : 1^o « une relation quotidienne des événements » et 2^o « publication périodique relatant des événements saillants dans un ou plusieurs domaines ».

Cherchant à cerner le sens de *journal*, nous constatons qu'il est un lexème difficilement déterminable sémantiquement. D'un côté, il requiert que l'on mobilise le contexte afin de rendre compte de ses diverses significations : *journal intime*, *journal télévisé* ou *journal/publication*. D'un autre côté, les acceptions énumérées touchent à un autre problème — celui de la bipartition : concret/abstrait et donc les difficultés soulevées par la composition lexicale. *Journal* est susceptible de référer à plusieurs entités allant de l'objet physique, en passant par les extensions métonymiques aux entités abstraites. Il est légitime de douter qu'un concept bien délimité corresponde à ce substantif. Les questions mises en lumière par cette analyse et beaucoup d'autres ont suscité un grand nombre de commentaires — elles trouvent leur origine dans les discussions concernant la compositionnalité des unités lexicales et leur dépendance du contexte.

Force est de constater que la tâche s'avère ardue pour la sémantique linguistique. Les questions soulevées par la polysémie de ce type d'unités sont nombreuses et de nature différente.

En guise de conclusion

L'étude des variations interprétatives du lexème *journal* permet de mettre en lumière plusieurs difficultés qu'affronte toute étude des unités polysémiques : elle se

décline de multiples façons et par conséquent elle continue à résister à une définition rigoureuse. Voyons quelques conclusions que nous pouvons tirer de cette analyse rapide du nom *journal*.

Premièrement, pour juger la polysémie, il faut que l'on se base sur l'usage. Les items à sens multiples trouvent leur signification visée dans différents contextes d'emploi. En témoignent les suites repérées telles que *lire un journal*, *écouter un journal*, *regarder un journal*, *tenir un journal* dans lesquelles des parties différentes de la réalité se trouvent dénotées et reçoivent souvent des équivalences différentes de langue à langue. Dans ce cas, l'environnement lexical, appréhendé en termes de catégories grammaticales, s'avère éclairant pour la détermination du sens visé.

La deuxième question porte sur la structure complexe de certaines unités qui renferment différents micro-sens. A. Cruse, G. Kleiber et G. Nunberg et beaucoup d'autres auteurs comme J. Pustejovsky⁷ ont porté au jour cet aspect sémantique souvent ignoré. Leurs travaux ont contribué à une meilleure compréhension de la complexité et du fonctionnement sémantique des unités lexicales. Que l'on parle de *multi-facialité*, de *métonymie intégrée* ou de *métonymie dense*, l'essentiel est que l'on a affaire à un type particulier des unités lexicales comportant plusieurs aspects.

Enfin, la question liée au changement de catégorie référentielle. Il faut répondre à la question si les différences interprétatives équivalent à une différence de sens. Beaucoup d'entités linguistiques ayant un contenu complexe permettent une attribution collective. Elles ont une aptitude à subir des modifications sous l'influence de l'entourage lexical et par conséquent elles peuvent être utilisées pour profiler des référents différents. Leur contenu lexical peut être modulé en fonction du contexte sans multiplier les significations associées à l'item en question. À ce niveau, nous rejoignons les constatations de G. Kleiber (2005) au sujet de sens multiple — s'il n'y a pas de changement de référent, on ne devrait pas postuler le statut de polysémie. Du point de vue lexicographique, il serait souhaitable que l'usage d'ordre métonymique se sépare de la polysémie et atteigne une autonomie suffisante pour acquérir ses propres propriétés.

La difficulté majeure qu'un lexicographe doit affronter est celle de l'accès aux savoirs linguistiques disponibles et ensuite celle de la conversion de ces savoirs en définitions qui soient décodables par les utilisateurs non-spécialistes.

⁷ Voir aussi J. Pustejovsky (1995) pour des analyses des lexèmes *fenêtre* et *livre* comme « objets pointés ».

Références citées

- Arapinis, A. (2009). *Le mot et la chose revisités : le cas de la polysémie systématique*. [Thèse de doctorat]. Paris, Université Panthéon-Sorbonne.
- Cadiot, P., & Habert, B. (1997). Aux sources de la polysémie nominale. *Langue française*, 113, 3—11. <https://doi.org/10.3406/lfr.1997.5365>
- Croft, W. (2008). Metonymy. In D. Geeraerts (Ed.), *Cognitive Linguistics: Basic Readings* (pp. 269—302). Berlin — New York, De Gruyter Mouton. <https://doi.org/10.1515/9783110199901.269>
- Cruse, D. A. (1986). *Lexical Semantics*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Cruse, D. A. (1995). Polysemy and related phenomena. In P. Saint-Dizier & E. Viegas (Eds.), *Computational Lexical Semantics* (pp. 33—49). Cambridge, Cambridge University Press.
- Cruse, D. A. (2003). Aux frontières de la polysémie : les micro-sens. In S. Rémi-Giraud & L. Panier (Dir.), *La polysémie ou l'empire des sens. Lexiques, discours, représentations* (p. 131—140). Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Cruse, D. A. (2004). Lexical facets and metonymy. *Ilha do Desterro*, 47, 73—96.
- Cusin-Berche, F. (2003). *Mots et leurs contextes*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Czekaj, A. (2020). Classement de métonymie et traduction automatique. *Neophilologica*, 32, 192—209.
- Deane, P. (1988). Polysemy and Cognition. *Lingua*, 75, 325—361.
- Denroche, Ch. (2015). *Metonymy and Language*. New York, Routledge.
- Fauconnier, G., & Turner, M. (1998). Conceptual integration networks. *Cognitive Science*, 22, 33—187.
- Jayez, J. (2008). Quel(s) rôle(s) pour les « facettes » ? *Langages*, 172, 53—68.
- Kleiber, G. (1995). Polysémie, transferts de sens et métonymie intégrée. *Folia Linguistica*, 29, 105—132.
- Kleiber, G. (1999). *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*. Paris, Presses universitaires du Septentrion.
- Kleiber, G. (2005). Quand y a-t-il sens multiple ? Le critère référentiel en question. In O. Sou-tet (Dir.), *La polysémie* (p. 51—73). Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Kleiber, G. (2008). Histoires de livres et de volumes. *Langages*, 172, 14—29.
- Kövecses, Z., & Raden, G. (1998). Metonymy: developing a cognitive linguistic view. *Cognitive Linguistics*, 9, 37—77.
- Langacker, R. (2008). *Cognitive grammar: A basic introduction*. New York, Oxford University Press.
- Martin, R. (2001). *Sémantique et automate*. Paris, Presses universitaires de France.
- Nerlich, B. (2003). *Polysemy. Flexible Patterns of Meaning in Mind and Language*. Berlin — New York, De Gruyter Mouton.
- Nunberg, G. (1979). Transfer of meaning. *Journal of Semantics*, 12, 109—132.
- Nunberg, G., & Zaenen, A. (1997). La polysémie systématique dans la description lexicale. *Langue française*, 113, 12—23.

- Nyckees, V. (1998). *La sémantique*. Paris, Belin.
- Peeters, B. (1998). Déconceptualisation et saillance. Le principe de métonymie intégrée revisité. *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 108, 113—127.
- Pozierak-Trybisz, I. (2015). *Analyse sémantique des prédicats de communication*. Peter Lang Edition.
- Pustejovsky, J. (1996). *The Generative Lexicon*. Cambridge — London, MIT Press.
- Pustejovsky, J., & Boguraev, B. (1996). *Lexical Semantics: The Problem of Polysemy*. Oxford, Clarendon.
- Victorri, B. (1997). La polysémie : un artefact de la linguistique ? *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 2, 41—62.
- Wierzbicka, A. (1999). *Język — umysł — kultura*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.